

La carte principale fournit deux informations. La première concerne la valeur ajoutée du secteur qui est produite par commune, représentée par un cercle proportionnel à son volume. La plupart des cartes de valeur ajoutée pour la Belgique en 2008 utilisent la même échelle afin de pouvoir comparer les volumes des différents secteurs. La seconde donnée est celle de la spécificité sectorielle des arrondissements, en couleur de fond. Elle permet de mieux rendre compte des spécificités structurelles.

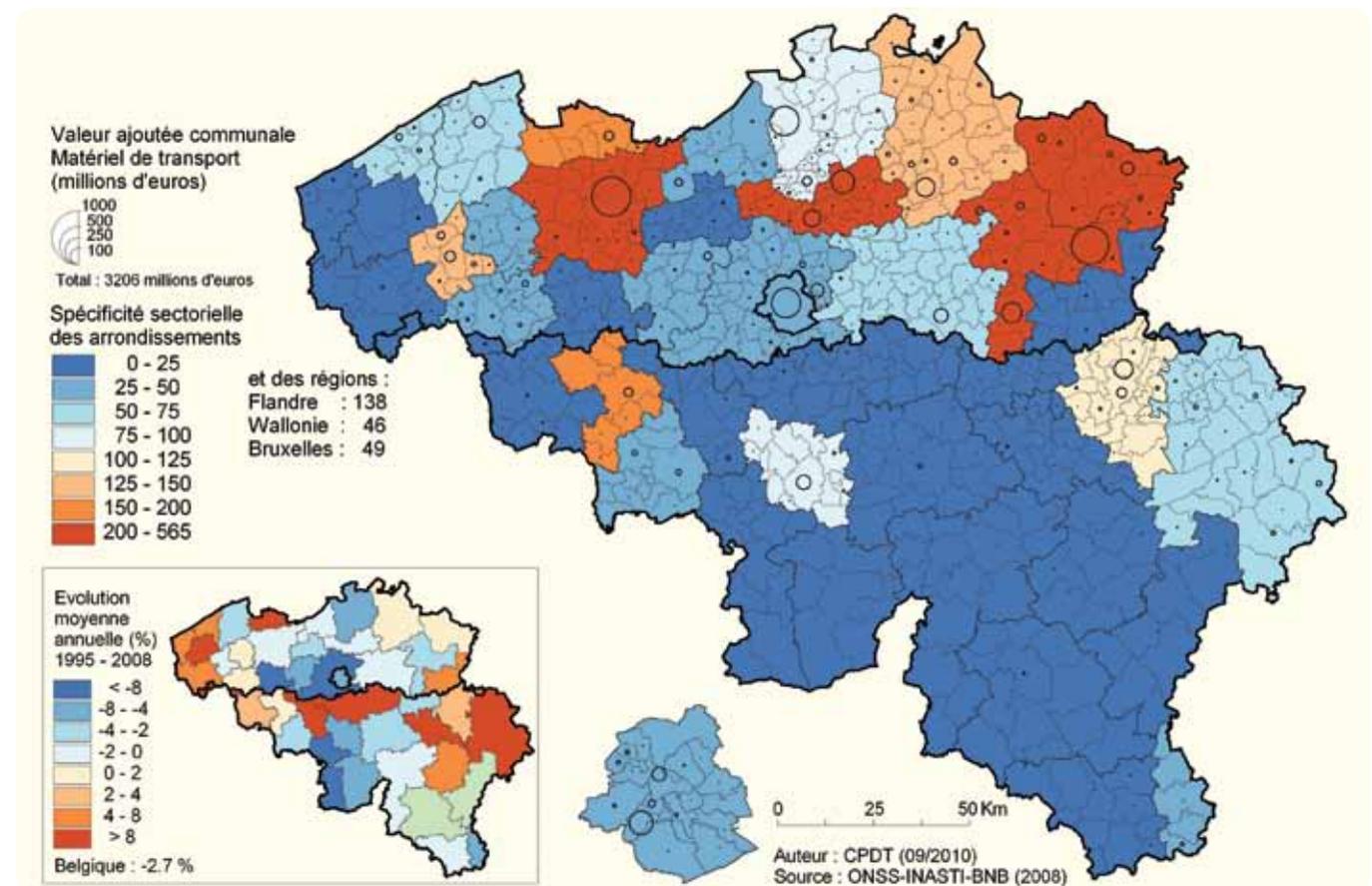
La petite carte indique l'évolution de la valeur ajoutée du secteur par arrondissement (évolution moyenne annuelle 1995 – 2008).

Le secteur de la fabrication des moyens de transport représente 1,0 % de l'économie nationale en 2008.

Le secteur est fortement surreprésenté en Flandre (80 % de la valeur ajoutée nationale). La fabrication des moyens de transport a vu se succéder deux types de localisation. D'abord, une localisation dans les grandes villes, héritée à Bruxelles d'une industrie de luxe liée à l'artisanat à proximité des marchés et à la tradition de la carrosserie, et aussi à Anvers, des importations à partir des années 1920 de pièces détachées et de leur (...)

Valeur ajoutée de la fabrication des moyens de transport en Belgique.

Valeur ajoutée de la fabrication des moyens de transport en Belgique (2008).



Valeur ajoutée de la fabrication des moyens de transport en Belgique.

La carte principale fournit deux informations. La première concerne la valeur ajoutée du secteur qui est produite par commune, représentée par un cercle proportionnel à son volume. La plupart des cartes de valeur ajoutée pour la Belgique en 2008 utilisent la même échelle afin de pouvoir comparer les volumes des différents secteurs. La seconde donnée est celle de la spécificité sectorielle des arrondissements, en couleur de fond. Elle permet de mieux rendre compte des spécificités structurelles.

La petite carte indique l'évolution de la valeur ajoutée du secteur par arrondissement (évolution moyenne annuelle 1995 – 2008).

Le secteur de la fabrication des moyens de transport représente 1,0 % de l'économie nationale en 2008.

Le secteur est fortement surreprésenté en Flandre (80 % de la valeur ajoutée nationale). La fabrication des moyens de transport a vu se succéder deux types de localisation. D'abord, une localisation dans les grandes villes, héritée à Bruxelles d'une industrie de luxe liée à l'artisanat à proximité des marchés et à la tradition de la carrosserie, et aussi à Anvers, des importations à partir des années 1920 de pièces détachées et de leur montage. Ensuite, après la Seconde Guerre mondiale, les besoins d'espace, la déqualification progressive de la main-d'œuvre du secteur, dans le cadre dit fordiste d'éclatement de la production

(conception-recherche-direction, fabrication des pièces et montage intégrés dans des logiques internationales d'implantations multiples) et de la concurrence du tertiaire dans les villes, dans un contexte de plein emploi, ont modifié les localisations des nouvelles implantations. Outre le maintien d'un intérêt pour les localisations portuaires, la recherche d'une main-d'œuvre abondante, peu exigeante et semi-qualifiée s'est traduite par l'implantation de Ford à Genk. Le caractère hérité des implantations urbaines (Volkswagen à Bruxelles-Forest, après la disparition de Renault à Vilvorde) est bien illustré par la carte du recrutement de la main-d'œuvre, qui néglige la main-d'œuvre bruxelloise pour recruter dans la vallée de la Dendre (un moment, zone de chômage suite à l'affaiblissement de l'industrie textile), voire même dans le Borinage, en crise sociale.

Valeur ajoutée de la fabrication des moyens de transport en Belgique.

Niveau spatial :

Communes.
Arrondissements.

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Toutes les cartes de valeur ajoutée 2008, à l'échelle de la Belgique et de la Région wallonne, présentées dans cet atlas, sont réalisées selon le même procédé.

Afin d'estimer les valeurs ajoutées sectorielles de chaque commune, nous utilisons deux types de données : les valeurs ajoutées sectorielles au niveau provincial fournies par la Banque nationale de Belgique (pour l'année 2008) et l'emploi sectoriel par commune, délivré par l'INASTI pour les travailleurs indépendants et par l'ONSS pour les travailleurs salariés (année 2008).

L'ONSS permet de produire une matrice de l'emploi salarié dans 28 secteurs pour les 589 communes de Belgique. En revanche, les données INASTI ne sont pas compatibles avec la division sectorielle NACE. Afin d'attribuer ces données à la division NACE, nous avons utilisé les données de la TVA.

Les valeurs ajoutées pour les 28 secteurs d'activité de chaque province ont été ventilées sur base de l'emploi sectoriel par commune. L'hypothèse de base est que la productivité sectorielle est similaire dans chaque commune de la même province. Ainsi, la valeur ajoutée du secteur de la fabrication des moyens de transport a

été ventilée en fonction de la part de chaque commune dans l'emploi provincial du secteur.

Les spécificités sectorielles par arrondissement sont calculées comme suit :
Part de la valeur ajoutée du secteur dans l'arrondissement / part de la valeur ajoutée du secteur pour la Belgique.

Méthode de classification :

Classes centrées autour de la moyenne, opposition entre deux couleurs bleues et oranges, respectivement pour les lieux supérieurs et inférieurs à la moyenne.

Données utilisées:

- Emploi ONSS (employés), 28 secteurs NACE 2008.
- Emploi INASTI (indépendants), 28 secteurs INASTI 2008.
- Données TVA (lien code NACE – code INASTI).
- Valeur ajoutée provinciale, 28 secteurs NACE 2008.

Statistiques :

Poids du secteur de la fabrication des moyens de transport :
1,0 % de la valeur ajoutée totale.

Valeurs ajoutées communales :

- Somme : 3 206 millions d'euros
- Valeur minimum : 0
- Valeur maximum : 533 millions d'euros

Spécificité structurelle des arrondissements :

- Moyenne : 100
- Valeur minimum : 0
- Valeur maximum : 564

Croissance moyenne annuelle des arrondissements :

- Moyenne : -2,7 %
- Valeur minimum : -33,2 %
- Valeur maximum : 27,8 %

Sources des données :

- Office National de Sécurité Sociale (ONSS ; <http://www.onss.be/onssrsz/fr/home.htm>).
- Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI – Belgique ; <http://www.rsvz-inasti.fgov.be/fr/index.htm>).
- Banque nationale de Belgique (BNB ; <http://www.nbb.be>).

Auteurs :

- Pablo Medina Lockhart
pmedinal@ulb.ac.be
- Prof. Christian Vanderhoven
cvdmotte@ulb.ac.be

Valeur ajoutée de la fabrication des moyens de transport en Belgique.
 Valeur ajoutée de la fabrication des moyens de transport en Belgique.
 (2008)

Valeur ajoutée communale
 Matériel de transport
 (millions d'euros)



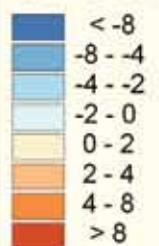
Total : 3206 millions d'euros

Spécificité sectorielle
 des arrondissements

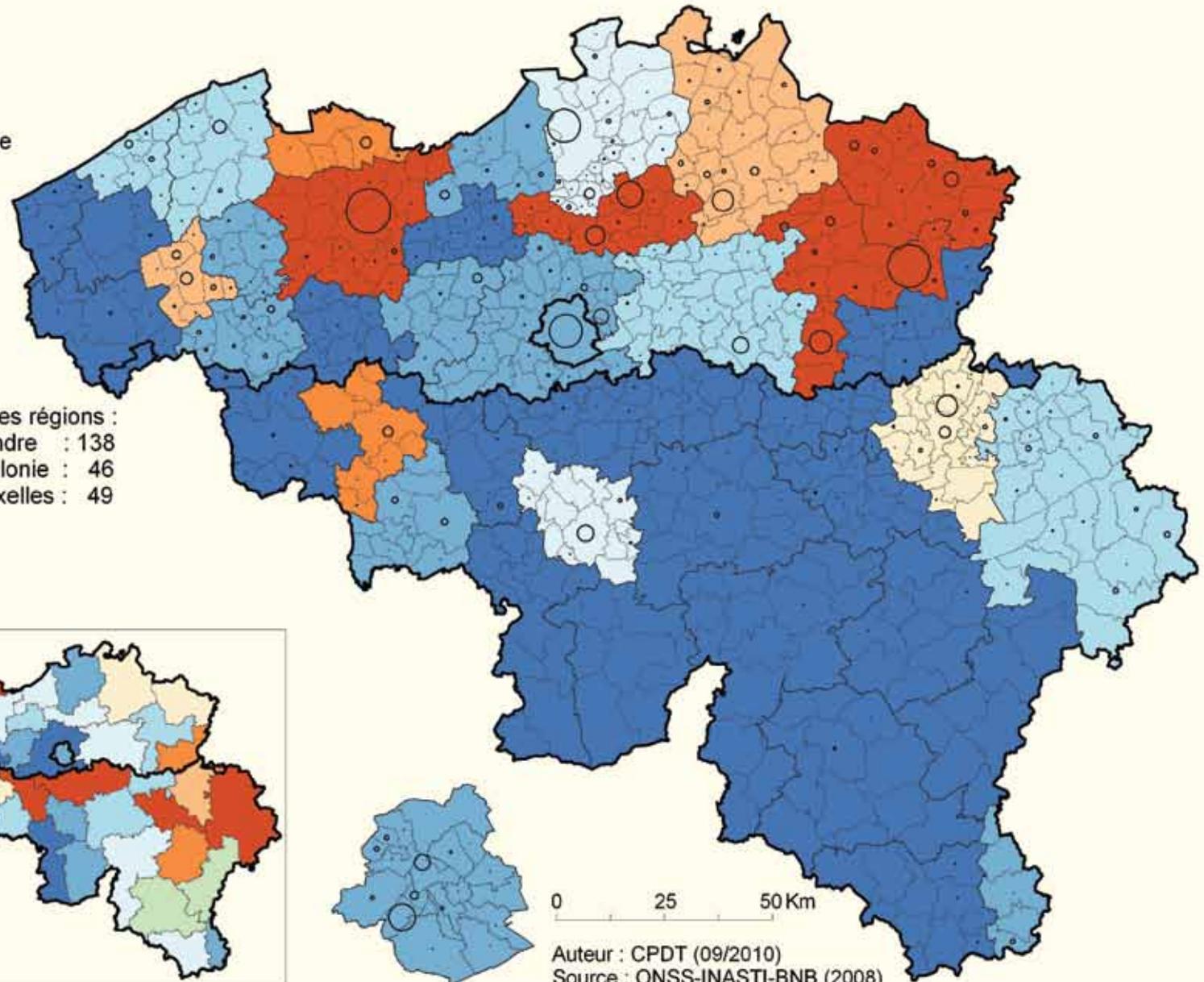
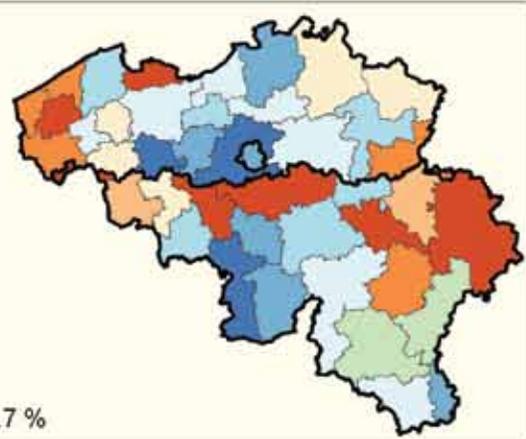


et des régions :
 Flandre : 138
 Wallonie : 46
 Bruxelles : 49

Evolution
 moyenne
 annuelle (%)
 1995 - 2008



Belgique : -2.7 %



0 25 50 Km

Auteur : CPDT (09/2010)
 Source : ONSS-INASTI-BNB (2008)